

« Pour accueillir un autre que soi, il faut avoir foi en soi »

(Paul Ricœur)

RAPPORT SUR LE PHENOMENE DE PAUVRETÉ EN EUROPE ET EN FRANCE

(Rapport d'expériences ayant porté pendant quatre ans sur plusieurs pays européens fort différents et ayant mobilisé une centaine de nos membres.)

La pauvreté est partout et elle côtoie aussi partout des ilots de richesse. Cela est vrai pour tous les pays et donc aussi en Europe. Il existerait pourtant aujourd'hui selon plusieurs décomptes indépendants près de 124 millions de personnes pauvres souffrant de la faim dans le monde. Cela inclut donc aussi l'Europe, car la pauvreté n'est pas cantonnée, comme on le croit trop souvent, dans les pays en voie de développement. Le "fantôme de la pauvreté", comme l'appellent les Chinois, hante donc aussi les pays de l'Europe et donc la France comme l'a rappelé le rapport récent parlementaire "La République en échec" (François Cornut Gentile et Rodrigue Kokuendo).

S'engager dans la lutte contre la pauvreté constitue un projet à multiples facettes. Il implique d'abord un engagement à la fois moral et citoyen sans faille avec comme objectif majeur le respect de la personne humaine, quelle que soit son origine, le respect "de l'autre" qui vit souvent cette situation comme une humiliation et donc comme une atteinte à ses droits fondamentaux. En tant qu'êtres humains, les pauvres sont en proie tour à tour à l'incompréhension, à la honte, à la révolte, au découragement, au sentiment d'inutilité et de rejet. La lutte contre la pauvreté est en fait une lutte contre la détresse humaine ayant pour but leur réconciliation avec la société. Cette lutte requiert donc de fortes convictions humanistes et une foi inébranlable en la dignité de chaque personne. Aider est en fait un objectif multiforme qui signifie aussi accueillir, héberger et accompagner sur la durée et préparer l'avenir. C'est aussi un moyen de les encourager à reprendre confiance, à appréhender l'avenir, à les accompagner vers un emploi, une reconversion impliquant le plus souvent formation et adaptation. Cet engagement ne saurait se résumer donc en de simples considérations économiques.

Cependant la composante économique ne saurait malheureusement être éludée, car aujourd'hui, peut-être plus qu'hier, pour pouvoir lutter contre la pauvreté il faut aussi posséder des moyens financiers importants, et c'est ce qui manque plus dans nos sociétés où la générosité devient plus parcimonieuse, signe évident de la crise économique qui ronge depuis des décennies l'Occident. Les organismes d'aide ont besoin du soutien de donateurs convaincus par l'utilité de leur mission, des soutiens qui ne soient pas de simples marques d'estime, mais qui permettent des actions concrètes. Or, la plupart des ONG constatent actuellement une chute des dons ce qui limite en conséquence leurs programmes d'actions. Par ailleurs, ils subissent aussi une diminution drastique des crédits budgétaires alloués par les États au secteur associatif, alors que les défis d'aujourd'hui sont bien plus difficiles qu'il y a une cinquantaine d'années. La pauvreté va donc se poursuivre, voire se durcir un peu partout, et on est loin du schéma brandi par certains s'appuyant sur les théories "utilitaristes" de Jeremy Bentham consistant à proclamer la "recherche du plus grand bonheur pour le plus grand nombre"

Ce rapport établi par notre OING a pour but de mettre en exergue, à travers les expériences et analyses vécues, *plusieurs typologies bien différentes de la pauvreté* en Europe et en France et d'en déterminer des leviers d'action adaptés distincts les uns des autres. Comme l'expérience européenne

nous l'a montré, la pauvreté revêt un aspect multiforme d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre ; son traitement ne saurait être donc uniforme.

I- QUELQUES RAPPELS D'ORDRE ÉCONOMIQUE :

La croissance économique de l'ensemble des nations s'accroît d'année en année même si une inflexion est perceptible un peu partout depuis des mois puisque ce long cycle de plus d'une décennie est en train de se terminer. Certains en ont déduit un peu vite qu'en conséquence la pauvreté devait régresser, corrélant un peu trop facilement « évolution de la croissance et réduction de la pauvreté ». Tout le monde a entendu les théoriciens libéraux proclamer que le libéralisme économique mondial, au cours des vingt dernières années, en accroissant le PIB de chaque pays et en "stimulant la richesse des nations" , a contribué à éloigner plus d'un milliard d'individus du cercle vicieux de la famine et donc de la pauvreté. Ils ont recours pour justifier de telles affirmations aux résultats macroéconomiques exprimés par les évolutions des grands agrégats de comptabilité nationale (PIB, revenu national, par exemple) . Pourtant à analyser les situations de plus près, de telles affirmations sont loin de refléter la vérité. Il est tentant en effet de déduire presque automatiquement de la progression annuelle et réelle des ratios tels que PIB/per capita ou Revenu national/ habitant une baisse corrélative, car subséquente, de la pauvreté. Or, si de tels raisonnements ne manquent pas d'attrait intellectuel, ils sont quand même erronés.

En effet, ces théoriciens oublient l'essentiel, à savoir l'analyse des écarts entre groupes sociaux au sein d'un même pays, écarts qui constituent un marqueur non seulement de l'inégalité de revenus entre groupes, mais aussi, si les écarts sont trop importants, de l'existence de "poches de pauvreté", car à un groupe de faibles revenus correspond toujours la présence de citoyens pauvres, pauvreté qui peut être absolue ou relative. Dans ce domaine le coefficient de Corrado Gini joue un rôle fondamental. Le **coefficient de Gini** est une mesure statistique de la dispersion d'une distribution dans une population donnée. Ce coefficient est un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité absolue et 1 signifie une inégalité parfaite (par exemple un seul salarié dispose de tous les revenus et les autres n'ont aucun revenu). Or, ce qui se passe depuis une cinquantaine d'années dans de nombreux pays du monde, et aussi en Europe, est clair : la croissance augmente dans le monde, même si c'est à un rythme variable d'un pays à l'autre, d'une année à l'autre et en conséquence, les ratios moyens des grands agrégats par habitant aussi. Mais au même moment, les coefficients de Gini nationaux ne s'améliorent point, de nombreux dépassant même le chiffre de 0,5 dénotant l'existence d'une forte inégalité de revenus, donc la présence de groupes à faibles revenus engendrant inévitablement des poches de pauvreté évidentes, poches que les économistes appellent parfois, " des trappes de pauvreté", car les individus qui y tombent, voire les groupes sociaux qui y tombent, peinent souvent à en sortir. Bien au contraire, ils s'y enfoncent. Cette triste réalité que l'on retrouve dans la quasi-totalité des pays européens, contredit la théorie dite des "premiers de cordée" ("tricking down effect") consistant à dire qu'en créant volontairement de l'inégalité et en favorisant les riches, une nouvelle valeur ajoutée générée par de nouveaux investissements ou une augmentation de la consommation "ruissellera vers le bas" profitant alors aux groupes moins favorisés et aussi aux groupes les plus pauvres qui bénéficieront aussi des effets du ruissellement. Malheureusement, la réalité, déjà expérimentée à l'époque du président Reagan a démontré que les plus pauvres ne profitent que de quelques miettes de cette création de valeur ajoutée. Ces poches de pauvreté constatent bien une trappe et c'est pour cela que les politiques étatiques sont si peu capables de les éradiquer, car cela implique des ressources considérables que les États n'ont plus en ces périodes de crise permanente et une volonté inébranlable de s'attaquer aux racines du mal, volonté qui fait souvent défaut. Ne s'attaquant pas aux racines du mal les pouvoirs publics en sont

réduits à surfer sur des initiatives cosmétiques assorties de bonnes paroles et d'actions médiatiques sans conséquence majeure sur le problème (cf. : les nièmes "plans banlieue" qui se succèdent presque pour rien) .

Par ailleurs, il y a au moins deux manières de calculer et donc d'apprécier la pauvreté. Elle peut être absolue, mesurée alors par un niveau de revenu annuel ou un degré d'accessibilité à certains produits ou services vitaux. Elle peut être aussi relative et mesurée alors par un écart statistique par rapport aux autres groupes sociaux, ce qui est le cas quand le coefficient de Gini dépasse 0,5. Très souvent, le seuil est fixé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population, avec comme référence le revenu médian (le revenu médian est le revenu séparant la population en deux, c'est-à-dire que la moitié de la population a un revenu plus élevé, et la moitié un revenu inférieur). C'est ainsi qu'Eurostat fixe le seuil de pauvreté relative à 60 % du niveau de vie médian européen. Ce mode de calcul est parfois critiqué pour être plus une mesure des inégalités que de la pauvreté. Hélas, pauvreté et inégalité sont l'avert et le revers d'une même médaille dans les sociétés contemporaines, et donc aussi en Europe, objet de notre étude.

Il ne faut donc pas être surpris, dans "notre opulente Europe", si on en croit les statistiques de l'OCDE , que des pauvres demeurent toujours pauvres , voire le deviennent de plus en plus par rapport aux autres groupes sociaux, alors qu'émerge à l'autre extrémité de la chaîne sociale une caste de gens de plus en plus aisés, la caste de nouveaux millionnaires . Ainsi la banque helvétique , " Le Crédit suisse" , vient de publier que le nombre de millionnaires s'est accru de 259 000 personnes en France entre mi-2017 et mi-2018 , première année de la mandature du présent Macron, faisant passer l'effectif français de ces millionnaires -dont le patrimoine dépasse un million de dollars- à 2 147 millions de ménages, cette progression s'avérant être la deuxième plus forte augmentation dans le monde après celle enregistrée aux États-Unis, plaçant désormais la France au 5^e rang mondial. Dans un tel univers, les pauvres de la France deviennent inévitablement plus pauvres eu égard au nouveau groupe des millionnaires, tout du moins en valeur relative.

Par conséquent, on comprend bien que la mesure de la pauvreté a une double dimension : une mesure de la pauvreté en termes absolus, une mesure de la pauvreté en termes relatifs par rapport aux autres groupes sociaux, notamment aux plus riches. Or, la pauvreté relative est certainement psychologiquement plus lourde à supporter, car elle donne l'impression que la société se disloque et qu'un groupe tend à augmenter plus vite ses revenus et à se distancer des autres, isolant plus les plus pauvres . C'est une faille qui se creuse sans cesse au sein de notre société.

II -QUELQUES RAPPELS D'ORDRE GÉOGRAPHIQUE ET SOCIOLOGIQUE MIS EN EXERGUE PAR NOS ACTIONS SUR LE TERRAIN

Nos expériences nous ont permis de mettre en exergue les points suivants :

- Implantation géographique de la pauvreté : Cette implantation est duale et il convient de mettre en exergue deux typologies d'implantation distinctes. Tout d'abord il convient de se focaliser sur les grandes métropoles où les centres historiques sont souvent habités par des familles aisées, compte tenu de la hausse continue du prix de la pierre et de celle des loyers. Mais s'agissant de villes moyennes et de petites villes, la situation est inversée. Dans ces villes les centres historiques ont été délaissés par la bourgeoisie locale engendrant par ailleurs la fermeture de nombreux commerces et l'apparition subséquente de déserts commerciaux. Il s'ensuit que les personnes aisées de ces villes se sont progressivement installées dans la périphérie tandis que les centres urbains ainsi abandonnés ont été en général reconquis à la

fois par des nationaux aux faibles revenus, mais surtout par de nouveaux migrants. Pis, la fiscalité immobilière dans ces dernières villes, faute de faire évoluer les bases cadastrales, continue à ponctionner plus les logements de centre-ville (autrefois qualifiés de bourgeois, mais dont la qualité s'est détériorée depuis une trentaine d'années, car désertés) et à alléger les impôts fonciers des zones périphériques (autrefois considérées comme pauvres, mais qui ne le sont plus, car habitées de plus en plus par des catégories aisées). En conséquence, les personnes défavorisées désormais installées dans ces centres désertés par les catégories aisées ont tendance à payer plus qu'il ne faut pour des logements dégradés, car pas entretenus, puisque les bases cadastrales inchangées depuis 1970 considèrent toujours ces logements comme bourgeois tandis que les catégories les plus aisées récemment installées en périphérie ont tendance à payer moins puisque les logements des périphéries sont toujours considérés selon les bases cadastrales comme étant situés en zones pauvres, même s'ils sont récents . On est face à un paradoxe grave et à une injustice criante signalée à nos enquêteurs sur des centaines de villes moyennes françaises. Dans la mesure où les bases cadastrales restent en grande partie inchangées, on peut dire, en exagérant à peine, que les riches payent "des impôts fonciers de pauvres" et que les pauvres payent des "impôts fonciers de riches". Certes, la suppression progressive de la taxe d'habitation pourrait, si elle se confirme, gommer lentement ce paradoxe, mais cette injustice demeure pour les autres catégories d'impôts immobiliers (cf. : taxes sur ordures ménagères, etc..) L'injustice, les inégalités qu'elle enfante et donc la pauvreté qui en résulte ont encore de beaux jours devant elles. Aujourd'hui quatorze des vingt communes françaises où le taux de pauvreté est le plus élevé se situent en banlieue parisienne. Roubaix, Maubeuge, Béziers, Vaulx-en-Velin, Lens et Mulhouse complètent le classement.

- Relation historique entre présence de poches de pauvreté et désindustrialisation dans la plupart des pays d'Europe. Certes les régions du nord de l'Angleterre (autour de Birmingham et de Liverpool notamment) en sont le meilleur exemple, mais la France n'est pas en reste dans ce domaine. Tous les anciens bassins industriels aujourd'hui sinistrés (Nord, Lorraine) en sont le brillant exemple, malgré les timides politiques de reconversion, mais c'est aussi le cas de tous les autres anciens bassins industriels autour du Massif central (Alès, Decazeville, etc.) Une très faible partie des ressources humaines ont pu être reconverties, la majorité des autres ressources ont plongé dans la pauvreté e la détresse, sans perspective de rémission. On a ainsi vu se coaguler ainsi dans ces anciens centres industriels des poches de pauvreté importante qui se sont en quelque sorte solidifiées et qu'aucun gouvernement n'a réussi à éradiquer. On peut parler à cet égard de pauvreté de masse pérenne. Ce phénomène a été dupliqué au cours des toutes dernières années par ce qu'il est convenu d'appeler "l'amazonisation" des activités, phénomène destructeur de nombreux commerces, entreprises et créateur d'une paupérisation énorme qui s'étend sous nos yeux.
- En France, le Plan Borloo sur les banlieues qui visait à redynamiser les périphéries des grandes villes en éliminant la pauvreté a été abandonné, tandis qu'au même moment la Cour des Comptes préconisait une régulation de la dépense locale ne tenant pas compte des situations locales et des tentatives des responsables locaux visant à réaménager certaines zones urbaines pour éradiquer la pauvreté.
- Relation entre pauvreté et espérance de vie : Les écarts de niveaux de vie au sein de la population française ont un impact très visible sur l'espérance de vie. Les inégalités touchent donc à l'espérance de vie. Selon la dernière étude de l'Insee publiée le 6 février 2018, les écarts d'espérance de vie en fonction des niveaux de vie présentent de très fortes disparités.

Ainsi, selon les résultats obtenus les experts, les hommes les plus aisés vivent en moyenne 13 ans de plus que les hommes plus modestes. Et si l'espérance de vie à la naissance continue d'augmenter régulièrement, les différentes moyennes de revenus masquent souvent des écarts très marqués. Sur cette base scientifique élaborée par l'INSEE notre ONG a voulu savoir ce qui se passait de façon plus approfondie dans une des régions réputées pauvres de la France, l'Occitanie (considérée comme la deuxième région la plus pauvre de France) . Des interviews menés dans de nombreuses villes de la région par notre association démontrent l'apparition de cercles vicieux. Non seulement la pauvreté relative ou absolue est une cause de la réduction de l'espérance de vie, mais de plus, elle encourage l'addiction à l'alcool, mais aussi encore plus au tabagisme, lesquels contribuent à leur tour à réduire l'espérance de vie. Ainsi, pour le tabagisme concerne dans la région Occitanie 30,5% de la population contre 26,8% dans toute la France. Ainsi plus une région est pauvre, plus l'addiction au tabac s'accroît et plus l'espérance de vie diminue. Comme nous le disait l'un des maires rencontrés, "les pauvres créent ainsi leur propre tombeau". Éradication de la pauvreté et éradication des addictions constituent partout un simple et unique combat qui ne peut dépendre -en raison des enjeux et des moyens à mobiliser - que des pouvoirs publics. Aucune politique publique digne de noms n'a été menée jusqu'ici dans ce domaine.

- Relation entre pauvreté et logement. Les affaires de "marchands de sommeil" sont dans toutes les mémoires de même que les incendies occasionnels survenant dans des logements indignes dont l'état échappe à tous les contrôles administratifs. Les pauvres sont en général mal logés même si on assiste à une lente augmentation du parc des logements sociaux, dont le nombre est notoirement insuffisant en France. L'accès à un logement digne devrait donc jouer un rôle crucial dans la politique d'éradication de la pauvreté. Pourtant, en plus de l'insuffisance de logements sociaux, le pays se caractérise par un pourcentage important de logements vacants, le taux de vacance n'ayant jamais été aussi élevé ; il augmente de 1,5% par an et croît même plus vite que l'ensemble du parc disponible. Le taux de vacance a été de 8,3% en 2017 contre 7,4% en 1988. Ce phénomène touche toutes les villes françaises et encore plus la région parisienne et le nord de la France, et ce, malgré l'instauration d'une taxe spécifique sur les logements vacants qui paraît peu dissuasive. Toute politique d'éradication de la pauvreté implique que ce dernier problème soit résolu au plus vite.

La pérennisation de nombreux bureaux vides dans le centre-ville de la plupart des villes de France est aussi un frein à l'éradication de la pauvreté. On attend toujours des textes législatifs à la hauteur de la problématique permettant de transformer sans délai ni entrave - les bureaux vides en logements sociaux.

- Alors que l'économie européenne se libéralise et s'américanise de plus en plus, le retraité apparaît dans la plupart des pays dont les retraites reposent sur un système de répartition comme le prototype du futur pauvre. Aucun pays n'a réussi à donner aux retraités une retraite décente eu égard aux actifs -dont le nombre diminue d'ailleurs alors que celui des retraités augmente non seulement sous le poids de la pyramide des âges, mais aussi et surtout suite à des plans nombreux de mise obligatoire à la retraite pour laisser 'place aux jeunes' -. Partout il en a résulté une réduction drastique du niveau des retraites, schéma inauguré par "l'Agenda 2000" et les lois Hartz en Allemagne. Le problème se pose dans tous les pays d'Europe, même si c'est en termes différenciés. Ainsi, dans le Royaume-Uni le revenu moyen "des plus de 65 ans" est à peine de 80% du revenu moyen de l'ensemble de la population. Ces individus sont déjà des pauvres ou vont le devenir. En Allemagne ce

pourcentage est de 85% et pour l'ensemble de l'OCDE de 84%. La France semblait être une exception jusqu'ici, mais elle pourrait être de courte durée. En effet, la prochaine réforme des retraites en France comporte dans sa version actuelle un volet peu médiatisé consistant à "désocialiser le coût de la protection sociale en facturant l'aléa à l'assuré", la valeur des points acquis en fin de carrière devant alors tenir compte d'un ajustement aux seules rentrées des cotisations, elles-mêmes déterminées par la démographie et la croissance. Nul ne sait si cette version sera ou non retenue, mais si elle devait l'être, elle augurera une nouvelle période de retraites mobiles en fonction de la conjoncture et peu susceptibles d'induire des revalorisations fréquentes. Il est probable en ce sens que les retraités français rejoignent un jour la cohorte des retraités de la plupart des pays européens qui ont vu leurs pensions s'éroder suite à des mesures discriminantes. Il est clair que dans la plupart des pays les crédits alloués aux pensions sont devenus une simple variable d'ajustement du budget des États. Le retraité de demain dans la plupart des pays d'Europe sera vraisemblablement un "nouveau pauvre" de la société.

III- NOS EXPÉRIENCES PONCTUELLES EN EUROPE ET EN FRANCE : NOS ANALYSES, NOS RECOMMANDATIONS, NOS CONCLUSIONS :

Ces conclusions vont apparaitre paradoxales pour certains habitués à la pérennité des mesures traditionnelles de la lutte contre la pauvreté. Elles sont pourtant le fruit de nos expériences pluriannuelles et surtout multinationales en Europe. Elles remettent en cause certains "regards" certaines "certitudes" bien ancrées dans certaines ONG, mais il faut bien se rendre de compte que le monde a changé et aussi la nature de de la pauvreté impliquant de ce fait des stratégies différenciées selon chaque cas de plus en plus typé. Certaines expériences et conclusions relatées ici peuvent faire peur à certains mais comme le disait Chateaubriand, " le péril s'évanouit quand on le regarde en face" . Or dans de nombreux cas relatés les périls semblent grands aboutissant à des conclusions certes graves mais adaptées à la réalité vécue par notre centaine de membres qui ont participé à notre enquête transnationale en Europe.

La situation de pauvreté est loin d'être homogène en Europe et il semble intéressant d'en extraire et de mettre en relief des typologies spécifiques, chacune ayant sa spécificité, son histoire, sa nature intrinsèque . Il s'ensuit que les stratégies pour l'éradiquer doivent être diversifiées. C'est ce que notre expérience en Europe nous a appris D'où les typologies et actions pratiques ci-dessous mentionnées.

1- Première typologie : notre expérience à Bucarest (2011- 2016) dans un pays rongé par une immense corruption

Pendant un peu plus de cinq ans, notre OING s'est donné pour but d'aider financièrement et matériellement un groupe de jeunes adolescents sans famille, sans domicile fixe, laissés à l'abandon dans les rues de Bucarest. Ces jeunes sont le pur produit du régime dictatorial de [Nicolae Ceaușescu](#). Échappés d'institutions peu reluisantes, ils continuaient en 2010 à errer en groupes dans certains quartiers de Bucarest, semant la terreur, vivant d'expédients, de vols, de trafic de drogue, de prostitution.

Une délégation allemande de notre association située à Cuxhaven a réussi à les approcher Dès 2010 en leur apportant régulièrement assistance matérielle, à savoir: vivres, médicaments et vêtements. La phase d'approche a été très délicate, la méfiance existant de chaque côté. À partir de 2012, les échanges ont été plus ouverts, plus réguliers et importants, la délégation allemande allant même à affréter des wagons pour apporter ces biens qui

provenaient en grande partie de dons de particuliers et d'entreprises en Allemagne. Cependant, à partir de 2013, la relation est devenue plus délicate, car des intermédiaires qui proclamaient être des agents des pouvoirs publics ont voulu s'interposer entre notre délégation et le groupe d'adolescents. Jamais il n'a été possible de savoir si ces intermédiaires étaient ou non de vrais représentants des pouvoirs publics du pays. À partir de 2014, ils ont exigé que tous ces biens leur soient remis dans un premier temps, promettant dans un deuxième temps de les redistribuer aux intéressés. À partir de fin 2015, ils ont même exigé de devenir l'unique distributaire de l'aide, allant jusqu'à empêcher notre organisation d'avoir des rapports directs avec le groupe. Lentement il est apparu que ces intermédiaires constituaient un groupe mafieux qui profitait de l'aide humanitaire pour s'approprier la totalité des biens provenant de l'étranger. Notre délégation a porté plainte à la police locale qui n'a pas donné suite. L'ensemble de notre aide s'est alors interrompue courant 2016, les pouvoirs publics n'ayant été de plus d'aucun secours pour nous protéger et pour poursuivre cette mafia bien organisée.

La conclusion de cette expérience est qu'il est impossible de pratiquer une aide humanitaire dans un pays miné par une corruption endémique et par des activités illégales d'organisations mafieuses plus ou moins protégées dont le but est de détourner l'aide humanitaire pour leurs propres intérêts. Toute activité d'ONG est impossible à organiser dans de tels pays qui sont plus des « démocraties » que des démocraties. La pauvreté n'est plus alors un sujet d'éradication, mais un moyen d'extorquer des fonds aux ONG qui osent s'y aventurer. Malheureusement de nombreux pays de notre continent connaissent pareilles pratiques.

2- Deuxième typologie : l'expérience d'aide humanitaire de nos représentants locaux à Athènes, en pleine crise grecque, dans le quartier OMONIA de 2014 à 2016 :

Malgré le chaos local engendré par la crise économique et l'afflux inconsidéré de migrants eu égard aux capacités restreintes d'absorption du pays, cette expérience s'est déroulée, contrairement à la précédente, dans des conditions très acceptables étant donné que les pouvoirs publics locaux (mairie) et d'autres organisations humanitaires présentes (comme l'Église orthodoxe grecque) nous ont apporté leur soutien et ce, malgré l'existence d'une conjoncture peu favorable, à savoir la prévalence d'une grave crise économique engendrée par les décisions drastiques de la troïka (FMI/ BCE/ Commission) dont le règne a été sans partage pendant des années. Pendant ce temps, le PIB grec a reculé de 35 %, le chômage a progressé de 200 %, tandis que les salaires, traitements et pensions de retraite ont tellement diminué que les salariés ont perdu le tiers de leur pouvoir d'achat. Les sans-abri, phénomène auparavant plutôt rare en Grèce, ont fait alors leur apparition tandis que s'opéraient des coupes dans les remboursements des caisses d'assurance, qu'augmentaient les suppressions de services publics, les fermetures d'écoles et d'hôpitaux. Le secteur de la santé a été particulièrement touché. Les dépenses de santé ont été réduites de 40 % et 35 000 médecins, infirmiers et autres professionnels de la santé ont perdu leur emploi. Une partie des personnes qui ne pouvaient plus se faire soigner par le système de santé officiel se sont alors adressées à des ONG. C'est dans cette situation apocalyptique que notre ONG a œuvré d'abord en ouvrant un bureau d'assistance, sorte de guichet unique pour orienter tous les déshérités, et aussi en apportant une aide alimentaire dans la mesure de nos moyens à toutes les victimes de la crise : enfants, adolescents, chômeurs et retraités.

Il est à remarquer que, contrairement à l'expérience roumaine, l'État de droit ne s'est jamais affaibli en Grèce, que les services de sécurité ont toujours pris la défense de toutes les ONG les mettant à l'abri de toutes les organisations mafieuses. Un État de droit est donc nécessaire à toute activité humanitaire alors qu'un État corrompu est l'obstacle majeur au déploiement de toute stratégie de lutte contre la pauvreté.

3-Troisième typologie relative à une grande pauvreté, mais invisible et apaisée : étude de cas dans le Mezzogiorno italien menée de concert avec nos membres italiens de la province des Pouilles

Cette étude a été menée dans la ville portuaire de Barletta, ville de 150 000 habitants de la province des Pouilles. Cette région, même si elle a connu un certain renouveau depuis une dizaine d'années, reste une province pauvre et la ville portuaire de Barletta connaît un taux de chômage de l'ordre de 35% de la population active, taux qui se maintient à ce niveau depuis des années. Alors que selon la tradition les femmes restent au foyer, ce chômage structurel touche donc essentiellement les hommes dont beaucoup sont exclus à vie du marché du travail. Cette frange fort importante de la population est cependant peu visible. Dans un pays où les allocations de chômage sont de courte durée, ces adultes sont presque toujours pris en charge par le reste de la famille dont ils ne se séparent pas, quel que soit l'âge. Il s'agit d'une pauvreté peu visible de l'extérieur, confiée aux bons soins de chaque famille qui en assume la responsabilité à vie. Cette situation est une des caractéristiques du Mezzogiorno, voire de la civilisation méditerranéenne, et elle se retrouve pratiquement dans toutes les villes de cette province. **Il en résulte que dans ce contexte les aides extérieures ne peuvent être que minimales, même si elles existent, la plupart provenant alors des œuvres sociales de la Région mis aussi de l'Église fortement représentée au sud de l'Italie et socialement fort active. De ce fait toute implantation d'ONG dans ce contexte social serait contreproductive et pourrait même être interprétée comme une entorse au code d'honneur en vigueur, à savoir un jugement négatif porté sur la capacité des familles à soutenir leurs membres frappés par le chômage.**

4- Quatrième typologie relative à une pauvreté "ghettoïsée" et déstabilisatrice génératrice de délinquance et de révolte : expérience de nos interventions dans la ville de Fréjus (quartier de la Gabelle) avec nos représentants du Var :

Cette pauvreté est contenue dans une sorte de ghetto où se concentre une très forte population d'origine maghrébine relativement jeune dominée par un chômage endémique, involontaire pour certains, revendiqué par d'autres selon nos enquêtes. Nul ne sait comment un tel ghetto s'est constitué, à savoir s'il résulte d'un repli communautaire volontariste ou bien s'il est l'aboutissement d'un rejet lent du reste de la population de l'agglomération. En tout cas, la pauvreté y règne en maître. Les revenus déclarés selon les enquêtes y sont très faibles proches des minimas sociaux, du moins pour ce qui est des revenus officiels, car s'agissant d'une population relativement jeune on peut penser que coexistent des activités "parallèles" plus ou moins légales. Contrairement à la nature de la pauvreté précédente, celle-ci est ostensible et est à l'origine de contestations parfois pacifiques, mais souvent houleuses pouvant aller jusqu'à des révoltes de rue regroupant des centaines de jeunes contre " le système" (sic) représenté par les pouvoirs publics au sens large. Ces phénomènes ont tendance à scinder de façon définitive la population de la ville en deux parties distinctes et opposées : le ghetto et le reste de l'agglomération. Pour limiter la pauvreté de ce ghetto les

politiques sociales, étatiques, régionales et locales sont mises financièrement à rude épreuve sans parvenir pour autant à éradiquer le phénomène. **La pauvreté est ici un phénomène qui soulève colère, protestation et humiliation, les ressentiments tendant à exploser périodiquement à la manière d'un volcan en activité. Les ONG qui ont voulu s'attaquer au problème n'ont jamais pu trouver de solutions pérennes, car en plus du phénomène de pauvreté il faut aussi savoir s'adapter au phénomène communautaire bien ancré. C'est une double épreuve difficile à assumer.**

5- Cinquième typologie relative à une pauvreté à caractère multiethnique confinée dans un quartier défini administrativement comme " prioritaire de la politique de la ville" : le cas de la pauvreté multiethnique du quartier "La Bastide" de Villefranche-de-Rouergue (étude avec nos correspondants et amis du département de l'Aveyron)

Contrairement au cas précédent, il s'agit d'une concentration relativement pacifique de foyers pauvres, voire très pauvres, correspondant à de nouveaux arrivants regroupant un grand nombre de nationalités et ethnies, circonscrite dans le périmètre d'un centre-ville historique abandonné par ses habitants d'origine et ayant abouti à la création d'un désert commercial. C'est ainsi que le cœur de la vieille ville médiévale a été reconquis à 90% par cette population multiethnique caractérisée par des revenus moyens de l'ordre de 800 à 900€/ mois, présentant par ailleurs un profil professionnel inadapté et par conséquent un taux de chômage élevé.

La multiplicité ethnique de cette population (DOM TOM, Mayotte, Comores, , Afrique noire et Maghreb) rend difficile tout regroupement fusionnel de contestation de sorte que ce quartier "abandonné par la République" demeure un quartier relativement paisible pour le moment. Cette absence de troubles rend de ce fait plus facile les interventions d'ONG qui y interviennent positivement en tandem avec les pouvoirs publics. Cependant les résultats s'avèrent mitigés, et ce, à cause des pouvoirs publics qui n'ont pas su ou pu apporter toute l'aide financière promise dans le cadre de la politique de quartier prioritaire de sorte que la lutte contre la pauvreté n'y pas été menée avec la célérité et la pugnacité nécessaires. **Notamment, les moyens portant sur la formation professionnelle, l'enseignement adapté (ateliers d'insertion, de qualification avec contrats d'insertion supervisés par des encadrants techniques) n'ont été que partiellement mis en place de sorte que la pauvreté a toutes les chances de s'y perpétuer. A cet égard, on peut parler de semi-échec de la politique gouvernementale des quartiers prioritaires, les ONG n'ayant qu'un rôle supplétif dans ce contexte administratif bien encadré.**

6- Sixième typologie relative à une pauvreté à caractère multiethnique rendue peu visible au cœur de Paris : un quartier parmi tant d'autres, le quartier la Fourche :

Ce quartier jouxte les limites des 17^e et 18^e arrondissements de Paris, arrondissements considérés globalement comme aisés. Cependant, ce quartier a de tout temps été considéré comme un quartier pauvre eu égard aux quartiers environnants des deux arrondissements. Au fil des années, à cette population autochtone sont venues s'ajouter de nombreuses populations provenant de tous les continents. Cette nouvelle population s'est fondue sans trop de heurts à la population locale initiale créant ainsi un véritable *melting pot*. On assiste de ce fait à deux types différenciés de pauvreté qui se superposent. La première "couche de pauvreté "est constituée de personnes résidant là depuis longtemps et en majorité de

nationalités françaises. Les pouvoirs publics ont reconnu ce type de pauvreté et s'efforcent de la traiter correctement en fonction des lois et règlements en vigueur. La seconde "couche de pauvreté" est essentiellement composée de multinationaux, nouveaux arrivants de près de 60 nationalités différentes, dont certains sont dans l'illégalité administrative partielle ou totale. Il n'y a donc pas de la part de ces nouveaux venus un besoin de se faire reconnaître, mais plutôt un besoin de se faire oublier, ce qui est peu propice à toute aide d'ordre public ou privé. Ce second type de pauvreté est donc passée sous silence et n'est surtout pas revendiquée par les intéressés. Elle reste donc cachée et de ce fait échappe à l'attention des observateurs. Cependant elle existe. Ainsi, pour se loger il n'est plus rare de voir un studio de 25 m² occupé par 5 voire 6 personnes afin de pouvoir s'acquitter d'un loyer onéreux ; il n'est pas rare non plus de voir les bagarres se multiplier devant les supermarchés le soir quand ces derniers se débarrassent des produits périmés. Il n'est pas rare non plus que les poubelles soient systématiquement fouillées et que sur les trottoirs, les conteneurs publics servant au recyclage des textiles soient systématiquement vidés la nuit. Cette pauvreté est d'autant moins visible qu'il existe dans ce quartier une forte densité démographique qui ne permet pas un suivi adéquat d'individus. Il est difficile d'y repérer de ce fait les pauvres d'origine étrangère. Cette pauvreté d'origine étrangère existe pourtant, mais, peu visible, elle reste ignorée administrativement. Elle ne se prête donc pas à un traitement social de la part des pouvoirs publics. Seules des ONG s'y aventurent notamment dans le domaine de l'apprentissage du français, sans pour autant se faire remarquer étant donné que beaucoup de ces personnes ne sont pas administrativement en règle.

EN CONCLUSION DE CES EXPÉRIENCES

Les typologies de la pauvreté sont de plus en plus diverses en Europe et exigent désormais des stratégies adaptées à chaque cas

- A) Pour les pays européens il est désormais capital de faire une distinction entre pays conformes à l'État de droit et pays qui en restent volontairement éloignés : dans la première catégorie, l'exercice d'activité humanitaire est non seulement autorisée, mais aussi encouragée par les pouvoirs publics qui considèrent les ONG comme des partenaires utiles et sérieux. Dans la seconde catégorie de pays, l'ONG qui s'y aventure, souvent par naïveté, devient plus ou moins vite une proie facile de certains groupes mafieux privés, semi-publics, voire publics, tous incontrôlables et incontrôlés. Il convient donc de ne pas encourager les ONG à s'y aventurer, l'Etat, qui souvent s'en méfie, ne pouvant en aucune façon offrir de garantie en matière de bonne gouvernance et de protection. Notre ONG avait connu à l'époque des printemps arabes la même situation au Caire au moment où elle était en charge d'un rapport pour le Conseil.
- B) Pauvreté et civilisation méditerranéenne : Les pays méditerranéens sont caractérisés par une pauvreté endémique à caractère historique et pour ces raisons ils ont constitué pendant longtemps terres d'immigration. L'Italie n'échappe pas à ce destin, mais cette caractéristique s'est amplifiée du fait que le Sud n'a jamais été une terre d'industrialisation et qu'il a été longtemps abandonné par le pouvoir central. Il en a résulté une pauvreté endémique à caractère historique, mais qui reste relativement cachée, la famille se substituant presque toujours aux pouvoirs publics défaillants. Il s'agit d'une pauvreté intériorisée, situation qui arrange d'ailleurs les gouvernants qui y voient

une source d'économie pour les finances publiques. Le Mezzogiorno fonctionne selon ce modèle et les ONG, en conséquence, même si elles ne sont pas repoussées, loin de là, du "playing field" n'y jouissent pas d'un espace de liberté pour agir correctement.

- C) En France, beaucoup de ghettos de pauvreté échappent désormais aux lois de la République comme chacun sait. Jacques Colomb vient de le réaffirmer en parlant des "populations qui y vivaient jusqu'ici côte à côte mais qui risquent vite de vivre face à face" Quand ils sont constitués par une population homogène du point de vue des origines et des modes de vie, ces ghettos de pauvreté deviennent "inflammables", ingouvernables et inaccessibles à tout traitement curatif de la pauvreté. C'est ce que nous avons vécu à Fréjus, mais c'est ce qui se passe à plus grande échelle dans les quartiers nord de Marseille, dans le quartier du Mirail à Toulouse et dans la périphérie parisienne. Les services publics essentiels n'y jouent plus que partiellement leur rôle. La pauvreté, faute d'une forte implication des pouvoirs publics- ces derniers étant parfois rejetés par la population - a tendance à devenir inéliminable, car inaccessible ce qui renforce le caractère encore plus identitaire de ces ghettos, accroissant leur contestation endémique et leur marginalisation. Par définition, les ONG ne peuvent y accéder sauf de s'y soumettre aux codes obligatoires, synonymes de compromission. C'est ainsi que nous avons été rejetés brutalement des quartiers de la banlieue nord de Marseille et du quartier toulousain du Mirail où nous voulions mener une investigation sociale approfondie. Ces zones sont devenues à la fois des "cités interdites" tout en étant des îlots de grande pauvreté. Par ailleurs, les ONG -souvent non désirées- ne peuvent y jouer un rôle salvateur surtout si les pouvoirs publics ont largement " lâché prise". Il est clair qu'alors des activités illégales s'y développent rapidement pour suppléer au manque de moyens financiers de la population, et ce même dans le contexte où les allocations de toutes sortes y sont accordées par les pouvoirs publics " continuant à faire bonne figure" . L'avenir de ces zones devient de plus en plus problématique. C'est un problème national que l'on ne retrouve dans aucun pays d'Europe.
- D) Les autres ghettos de pauvreté français qualifiés de "quartiers prioritaires de la politique de la ville "sont situés presque toujours au centre des villes moyennes, centres abandonnés depuis des décennies par la population d'origine et désertés par les commerces ce qui en accentue leur sinistralité. On a alors une typologie particulière : l'existence d'une pauvreté dans une zone déterminée dépourvue de commerces de proximité, commerces pourtant essentiels à la survie. C'est un non-sens économique, sociologique et politique. Très souvent le caractère multiethnique de ces quartiers empêche toute coagulation du mécontentement, ce qui rend difficile toute velléité de révolte unitaire. Cependant, les pouvoirs publics, malgré les incantations médiatiques, n'y ont que très peu rempli le rôle qu'ils avaient proclamé. L'Etat, faute de moyens financiers suffisants, a demandé aux pouvoirs locaux de se substituer à lui, mais ces derniers, faute de ressources suffisantes, ont renvoyé la responsabilité de l'action vers l'État. Pour ces raisons, il s'avère que ces projets ne sont qu'en partie réalisés. Les ONG pourraient s'y intéresser, mais cela demanderait une concentration de moyens énormes et de plus, s'agissant de contrats d'ordre public elles ne peuvent juridiquement s'y immiscer. En conséquence, ces zones prioritaires malgré de nombreuses publicités incantatoires sont "lâchées en friche" sans que l'on sache ce qui pourra y survenir demain. La misère que l'on voulait évincer est toujours présente. Elle peut devenir le terreau de futures révoltes d'autant que les modules de formation professionnelle si nécessaires promis par les

pouvoirs publics n'y ont été introduits qu'avec parcimonie. Le problème est d'ordre politique. La France a-t-elle les moyens financiers de sa politique ? .

- E) Enfin, en ce qui concerne Paris, bien que la grande pauvreté s'y concentre surtout en banlieue, il n'en demeure pas moins qu'il existe une vingtaine d'îlots de pauvreté dans la capitale elle-même. Cette pauvreté se concentre dans les quartiers qui déjà il y a une vingtaine d'années étaient considérés comme défavorisés. La population d'origine y vit toujours, mais au fil des ans est venu s'y superposer un autre type de population multinationale constituée de migrants, de sorte que deux types de populations défavorisées s'y superposent désormais. Les éléments défavorisés les plus anciens, y sont suivis par les services d'assistance sociale, lesquels ne traitent que rarement les cas des nouveaux arrivants. En effet, ces derniers en général ne revendiquent aucune aide, de peur d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur leur statut administratif le plus souvent irrégulier. On assiste donc à deux typologies de pauvreté, une reconnue et aidée, l'autre ignorée et non traitée. Cette situation duale a toutes les chances de prospérer, voire de s'aggraver.

En conclusion et en ne retenant que les points fondamentaux et les plus clivants de notre large spectre d'expériences en Europe où notre OING est représentée, il semble nécessaire de faire ressortir les points suivants :

- **Que les pays européens où la corruption gangrène toute la société se servent souvent de la misère authentique comme un bouclier ne permettant pas une insertion des ONG dans le tissu national. Avant de lutter contre la pauvreté les instances européennes se doivent de lutter d'abord contre ce type de gouvernance que certains appellent 'illibérale' et dont la liste est longue. C'est alors seulement que l'éradication de la pauvreté pourra faire l'objet d'une politique digne de ce nom.**
- **- La pauvreté revêt dans le reste de l'Europe des visages très différenciés, voire opposés : ainsi cohabitent en Europe la pauvreté ostensible et la pauvreté cachée qui ne veut pas dire son nom (Cf Mezzogiorno) mais aussi la pauvreté accessible et donc perméable aux thérapies classiques d'intervention sociale et la pauvreté que nos spécialistes ont qualifié d'inaccessible car elle ne se laisse pas approcher facilement sauf de soumettre à des codes de reconnaissance compromettants. La France est le seul pays d'Europe où cette pauvreté inaccessible revêt une importance aussi grande. Camouflée, voire sanctuarisée dans des territoires appelés "de périphérie urbaine", cette pauvreté met en échec toutes les thérapies classiques de lutte contre la pauvreté. Cette pauvreté secrète alors des réseaux d'activités illégales dont une partie des fonds sert à "panse les plaies" la pauvreté existante. Ainsi procèdent depuis longtemps les pieuvres des mafias italiennes dans les conurbations du sud de l'Italie mais aussi depuis peu ce genre de situation s'étend en France au sein des "périphéries urbaines" où on n'ose plus entrer et où une part de l'argent illicite sert à compenser les effets de la pauvreté.**
- **En ce qui concerne particulièrement la France, mais aussi la Belgique, la pauvreté contemporaine revêt une dimension multiethnique ce qui n'en facilite pas toujours l'appréhension et la compréhension. Il en allait différemment il y a vingt ans, époque où la**

vision de la pauvreté était plus facile à appréhender car plus homogène d'un pays à l'autre. Ceci oblige tous les services en charge de ce problème et aussi les ONG volontaires à modifier leurs stratégies de façon radicale. L'aide traditionnelle à caractère monolithique a vécu. On n'entre pas en contact avec telle ou telle communauté de la même manière. Les codes de contact sont souvent très différents. Ainsi dans les communautés maghrébines pauvres que nous avons connues les hommes revendiquent d'être le pivot des discussions et voient d'un mauvais œil tout contact avec des membres féminins de leur communauté.

- Il en ressort que la pauvreté n'est plus à traiter au niveau de l'individu mais plutôt au niveau des communautés car dans ce domaine la communauté tend à supplanter l'individu. L'aide humanitaire dans les zones sensibles doit donc être réinventée.
- Enfin en France où la pauvreté s'étend, malgré les discours apaisés des gouvernants, commence à émerger un danger bien plus grave : la France tend à devenir bipolaire compte tenu de la disparition progressive de la classe moyenne, espace où se font face de plus en plus de façon incisive les "have" et les "have nots", prémisses probables de nouveaux affrontements car c'est dans la catégorie des "have nots" que la pauvreté s'étend. C'est d'ailleurs dans ce contexte affligeant que se profile dans les services publics le retour "à une troisième classe" bien décrite et définie par la sociologue Dominique Memmi dans son récent essai où elle écrit notamment : "Hôpitaux, soins dentaires, pompes funèbres, universités, TGV : partout le service public réinstalle sans le dire une troisième classe réservée aux plus pauvres". Tout ceci est vrai et mérite que les ONG s'emparent à l'avenir de cette problématique inquiétante tendant à une stratification honteuse du service public, problématique pour laquelle notre ONG aurait beaucoup de choses à dire puisque le cœur de son métier est au centre de ce nouveau cyclone qui s'abat sur les pauvres. On assiste à la marche forcée à la segmentation sociale à l'américaine dans laquelle les pauvres retirent une portion congrue ("fall outs" dans le jargon américain) des bienfaits de la société.
- Enfin, et à nouveau en ce qui concerne la France, la pauvreté est secrétée de plus en plus par ce que Bourdieu appelle "la reproduction sociale des élites" ce qui, si ce phénomène social se perpétue, contribuera à créer de façon pérenne ce que l'un de mes collègues appelait "la machine française à reproduire la pauvreté sociale". C'est l'édifice qu'il faut changer, en renforçant l'accès à la culture, sans quoi la pauvreté se perpétuera. Il faut investir dans ce domaine. et dans cet esprit il faut multiplier les organismes philanthropiques de diffusion gratuite de la culture pour tous, et donc pour les plus défavorisés. Dans ce contexte, des organismes comme *Philotechnique* à Paris devraient être démultipliés un peu partout avec l'appui des pouvoirs publics, car de tels organismes s'attaquent aux racines du mal : le besoin d'éducation, remède fondamental contre la pauvreté. C'est cela le vrai remède. Il convient de s'indigner de la situation actuelle mais il faut continuer à espérer car comme disait Sénèque "Seul peut s'indigner celui qui est capable d'espérer".

Synthèse rédigée à Berlin et Toulouse courant octobre 2019
Jean- Pierre ESTIVAL

- CEO non exécutif de AEC (association internationale de droit belge), après avoir exercé les responsabilités de CEO pendant 18 ans, représenté cette ONG au Conseil depuis 34 ans et y avoir présidé entre 2012 et 2015 le groupe de travail "Relations Europe et pays arabes"

- Ancien professeur d'Université, Docteur d'Etat ès sciences économiques, Membre de l'Association francophone des Docteurs en économie, ancien consultant international à Londres, correspondant actuel de nombreux médias internationaux et organismes de presse Internationaux auteur de nombreux ouvrages économiques et géopolitiques.